



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : DROIT ET PRATIQUE

INTERVENANT

Me Dorian JARJAT,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Durée :
1 Jour (7 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
Ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
Préparé à la demande

PUBLIC

DRH, responsables et
gestionnaires RH

Chefs d'entreprise, Directeurs
d'établissement

Tous managers

CONTACT

Le Premium (2ème étage)

131 Blvrd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre légal pour éviter les litiges

Acquérir les outils pour conduire les élections en pratique et résoudre les difficultés habituelles

Actualiser ses pratiques au regard des évolutions jurisprudentielles et légales

PROGRAMME

MATIN : LES BASES JURIDIQUES

Le cadre de l'élection

- Cadre de l'élection (entreprise, UES, établissements distincts) et les seuils de déclenchements
- La détermination de l'effectif, du nombre de sièges et des participants aux élections

Les étapes clés et enjeux du processus électoral

- Le calendrier des élections
- Les points sensibles

Le protocole d'accord préélectoral

- La négociation du protocole d'accord préélectoral
- Les conditions de validité du protocole d'accord préélectoral
- Les points clés du protocole
- Les collèges et la répartition des sièges entre les collèges

L'organisation du scrutin dans un cadre sécurisé

- Organisation matérielle du scrutin
- Organisation du vote par correspondance ou voie électronique

Les résultats du scrutin

- Le calcul des résultats
- L'attribution des sièges et la désignation des élus
- Rédaction du P.V. et proclamation des résultats

L'impact des élections

- L'appréciation de la représentativité syndicale
- Les conséquences sur la représentation du personnel

Le contentieux électoral : quels risques ?

APRES MIDI : LES CAS PRATIQUES REELS

Traitement interactif d'une série de mini-cas pratiques réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises lors de la matinée.